

Efficacité énergétique pour les fournisseurs de logements abordables: 6 étapes faciles pour lancer votre projet d'efficacité énergétique

Les rénovations énergétiques permettent d'atteindre une haute performance énergétique dans un bâtiment. Elles peuvent rendre les logements plus confortables pour les résidents, réduire les coûts opérationnels et constituent un outil essentiel pour réduire l'empreinte environnementale du secteur du logement.

Si votre organisation envisage un projet de rénovation énergétique, voici quelques considérations sur les étapes initiales à suivre pour vous aider à démarrer.

Première étape

Désignez un membre du personnel pour mener le projet. Celui-ci sera la personne-ressource qui verra à ce que le projet avance rondement. Désignez également un membre du conseil d'administration qui agira comme champion du projet et pour tenir le CA au courant de l'évolution du projet.

Deuxième étape

Communiquez avec un [accompagnateur régional en énergie](#) afin d'obtenir une évaluation énergétique virtuelle gratuite.

Troisième étape

Déterminez les aspects les plus importants pour l'organisation et l'immeuble, et ceux qui offrent les meilleures possibilités d'efficacité énergétique. Communiquez avec l'équipe de gestion, les occupants et le responsable du bâtiment afin de cibler les aspects pertinents.

Quatrième étape

Obtenez du financement pour soutenir le démarrage de votre projet. Les subventions de planification et d'étude pour le logement abordable durable (LAD) permettent de financer un grand nombre des activités des étapes 5 et 6. Consultez le [guide de demande de LAD](#) et contactez un conseiller de la FCM à l'adresse gmfinfo@fcm.ca ou au 1 877 417-0550 si vous avez des questions.

Cinquième étape

Établissez les données de référence en matière de rendement énergétique. Examinez l'état actuel du bâtiment, les coûts de l'énergie et de l'entretien et les effets sur les occupants.

Sixième étape

Établissez des objectifs de rendement énergétique et environnemental en consultant un expert-conseil en énergie. Les experts-conseils en énergie sont les organismes de services autorisés et les conseillers en efficacité énergétique inscrits de RNCAN, les ingénieurs et les architectes ayant les désignations professionnelles de gestionnaire de l'énergie certifié (CEM), professionnel certifié en mesurage et vérification (CMVP) ou auditeur énergétique certifié (AÉC).

L'initiative Logement abordable durable (LAD), mise en œuvre par l'entremise du Fonds municipal vert (FMV), aide les fournisseurs de logements abordables à améliorer leur efficacité énergétique. Cette initiative est réalisée par le biais du financement et du soutien au développement des capacités pour les rénovations et les nouvelles constructions éconergétiques. **Visitez notre site web** pour plus d'informations, ainsi que pour savoir comment accéder à un accompagnateur régional en énergie.